

OBJET

**RENOVATION DE LA PISCINE DU CHAUDRON
AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LE LOT N° 1**

AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT CORRESPONDANT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Par Délibérations n° 06/3-12 du 15 Mai 2006 ; n° 06/4-65 du 22 Juin 2006 ; n° 06/6-49 du 04 Décembre 2006 ;

Considérant les crédits imputés au Budget Principal 2007 sous le Chapitre 23 Article 2313 ;

Sur le RAPPORT n° 07/5-16 présenté par le Député-Maire, au nom des Commissions Sports / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Prend acte de l'augmentation du montant du marché pour le lot 1, passé avec l'entreprise GTOI de 74 234.93 € HT.

ARTICLE 2

Autorise le Député-Maire à signer l'Avenant correspondant.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 26 DEC. 2007

LE DEPUTE-MAIRE



René-Paul VICTORIA

MARCHES PUBLICS
Article 45 bis, 212, 214, 255 bis du code des marchés publics

AVENANT : N° 1

A. Identifiants

EXE4/99

Ministère, collectivité ou établissement :

(Nom, Adresse, Direction, Sous-direction, Bureau, Téléphone, Télécopie)

Commune de Saint-Denis

Direction du Patrimoine Bâti - 29, Espace République
Bas de la Rivière - 97400 Saint-Denis

Titulaire du marché objet du présent avenant :

Grands Travaux de l'Océan Indien (GTOI)

ZIC N° 2

BP 32016

97824 Le Port

Représenté par M. MALIGNE Philippe – Chef d'Agence Bâtiment

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appels d'offres (le cas échéant) :

Montant initial du marché :

Lot 1 : 1 727 474,34 € HT, soit 1 874 309,66 € TTC

Modifications successives de ce montant :

(la mention des décisions de poursuivre au présent tableau n'a qu'une valeur de récapitulation et ne saurait avoir pour effet de donner un caractère contractuel à ces décisions)

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'Acte HT	Nouveau montant HT ⁽¹⁾	Nouveau montant TTC ⁽¹⁾
Avenant (lot 1)	1	74 234.93	1 801 709.27	1 954 854.56

(1) Tous les avenants doivent être inscrits dans ce tableau même lorsqu'ils ne modifient pas le montant du marché, dans ce cas faire figurer dans la case nouveau montant « pour mémoire »

B. Objet de l'avenant

EXE4/99

Indiquer ici la nature des modifications introduites dans le marché initial.

- Lot 1 : travaux modificatifs et supplémentaires, suivant le devis récapitulatif annexé au présent avenant.

Désignation	HT	TVA 8.5 %	TTC
Montant du Marché de base	1 727 474,34	146 835,32	1 874 309,66 €
Montant de l'avenant n° 1	74 234,93	6 309,97	80 544,90 €
Nouveau montant du marché	1 801 709,27	153 145,29	1 954 854,56 €
Ecart	4,30%		

Il est précisé que les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Si l'avenant termine une contestation, il conviendra d'inclure une clause par laquelle les parties renoncent à tout recours contentieux pour l'objet du présent avenant.

C. Signatures des parties

EXE4/99

A _____, le _____

Visa ou avis du contrôleur financier ou d'État

Le titulaire,
(signature)

La personne responsable du marché ou le représentant de la collectivité
ou de l'établissement compétent pour signer le marché (signature)

Date d'envoi à la préfecture :

D. Notification de l'avenant

EXE4/99

La notification consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A _____, le _____





Le Port, le 13 décembre 2007

Mairie de St Denis
29 Espace République
Bas de la Rivière
97400 SAINT DENIS

AFFAIRE : Piscine du Chaudron

OBJET : travaux réalisés postes 1, 2, 3, 4, 5 et 6

DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF N° 3

DESIGNATION	U.	Qté	P.U.	TOTAL
Démolition du local côté grue (ancien club) Evacuation à la décharge des déchets sur le chantier Moins-value démolition coupe vent existant Remblais entre mur coupe vent et mur zoo	Ens.	1	2 461,00 €	2 461,00 €
Modification du plancher haut du bac tampon Modification des grilles des regards Modification caniveau devant local technique Réalisation d'un réseau AEP diamètre 63	Ens.	1	3 536,61 €	3 536,61 €
Réalisation d'un emplacement pour enrouleur petit bassin	Ens.	1	13 521,36 €	13 521,36 €
Modification du pédiluve principal Modification garde-corps pataugeoire Modification pédiluves pour handicapés Remplacement des garde-corps en plexiglas par murs agglo	Ens.	1	1 484,16 €	1 484,16 €
Démolition de la plage existante en périphérie du plongeur Démolition du plongeur	Ens.	1	59 931,76 €	59 931,76 €
Travaux divers	Ens.	1	3 341,58 €	3 341,58 €
TOTAL H.T.				74 234,93 €
TVA 8,5%				6 309,97 €
TOTAL TTC				80 544,90 €

Arrêté le présent devis à la somme de : quatre vingt mille cinq cent quarante quatre euros et 90 cts TTC

Début des travaux : après OS

Incidence délai contractuel : 16 semaines

Grands Travaux de l'Océan Indien

Société Anonyme au capital de 800.000 €

Z.I.C. N°2 - B.P. 32016 - 97824 Le Port Cedex

Tél. : 0262 42 85 85 - Fax : 0262 43 80 77

Site Internet : www.gtoi.fr - e-mail : gtoi@gtoi.fr

Siret 323 078 006 00018 - NAF 452 V

N° ident. TVA FR 393 230 78 006

ISO 9001 2000

